



Berne et Bienne, le 17 novembre 2020

Communiqué de presse

Le Centre hospitalier Bienne reçoit une Rose particulière

Encourager le travail à temps partiel, les femmes et la compatibilité entre profession et vie de famille: c'est ce qui tient à cœur de l'Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (asmac), mais aussi du Centre hospitalier Bienne (CHB). L'asmac lui décerne aujourd'hui sa Rose d'hôpital pour ses initiatives exceptionnelles dans ces domaines.

Elle ne fleurit qu'une fois par année, à une date précise, dans un endroit différent. Généralement au début de l'été, mais cette fois seulement en automne à cause du corona. Nous parlons de la Rose d'hôpital asmac, une récompense sous forme de sculpture accompagnée d'un certificat (cf. illustration). C'est ainsi que l'association récompense depuis 2014 les cliniques ou hôpitaux qui améliorent la situation de ses membres par des mesures ciblées – soit au niveau des conditions de travail ou de la formation médicale postgraduée.

Les sections asmac procèdent aux nominations pour le prix. Le Comité central choisit ensuite le lauréat. Lors du débat sur les quatre propositions présentées, celle de la section Berne pour le CHB a nettement remporté les faveurs de la majorité. «Le Centre hospitalier Bienne, un établissement bilingue, est fortement engagé dans le domaine du travail à temps partiel, de la promotion des femmes et de la compatibilité entre profession et vie de famille, et propose des conditions attractives à cet égard. Il se montre ouvert aux nouvelles idées, présente sa situation actuelle en toute transparence et soutient notre partenaire de projet externe pour le développement d'ébauches», explique la vice-présidente de l'asmac Nora Bienz. De plus, les idées sont ensuite rapidement mises en œuvre.

Plus de temps partiel dans trois cliniques

Qu'est-ce que cela signifie? A l'heure actuelle, le CHB participe au projet de l'association pour la promotion du travail à temps partiel avec trois cliniques (oncologie, néphrologie et médecine). La part de femmes et d'employés à temps partiel augmente continuellement et cela déjà chez les médecins-assistant(e)s. Chez les chef(fe)s de clinique par exemple, avec deux tiers de femmes, la moitié travaille actuellement à temps partiel. Le directeur de l'hôpital a une attitude claire et positive à ce propos qu'il intègre fortement dans la culture d'entreprise - ce qui représente un facteur de succès important aux yeux de Bienz.

Interpellé sur ce sujet, Kristian Schneider ajoute que dans deux services du CHB, depuis deux ans, respectivement depuis une année, deux femmes médecins se partagent la direction (au centre vasculaire en rotation et en gériatrie en codirection). De plus, l'hôpital a lancé un projet dans sa crèche pour assurer une prise en charge prolongée le soir grâce à une extension des heures d'ouverture.

Le directeur général se réjouit de cette récompense de l'asmac: «La Rose d'hôpital est un honneur tout particulier qui nous réjouit, mais qui nous motive surtout à poursuivre nos efforts! Pour moi, il est clair que développer des conditions de travail qui tiennent compte de l'évolution de la société est un élément clé pour assurer notre mission en tant qu'hôpital.»

Contact

asmac:

Marcel Marti

Responsable politique et communication / directeur adjoint de l'asmac

Tél. 031 350 44 82

E-mail: marti@asmac.ch

CHB:

Marie-Pierre Fauchère

Responsable communication et marketing

Tél. 032 324 38 21

E-mail: marie-pierre.fauchere@szb-chb.ch